

## COMPTE-RENDU GT STATION SPPPI ESTUAIRE ADOUR 2 juin 2023

*Les échanges sont repris ci-après de manière synthétique.*

### Participants à la réunion du GT STATION - SPPPI Estuaire Adour

Présents :

Mme NOGARO – Adjointe Développement économique, Économie Sociale et Solidaire, Commerce et Agriculture Vice-Présidente en charge de la Transition écologique, de l'agriculture et des déplacements, Communauté de communes Le Seignanx.

Mme DEQUEKER – Adjointe, Ville d'Anglet, Conseillère communautaire Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Mme COLIN – Directrice Transition Ecologique et Energétique, Communauté d'Agglomération Pays Basque.

M. PAULY – Conseiller municipal, Ville de Bayonne.

M. HAUSSER – Commandant, Capitainerie Port de Bayonne.

Mme GUILLEMIN – Technicienne Environnement, Ville d'Anglet.

M. AGOSTINI – Adjoint sous-direction du Port de Bayonne, Région Nouvelle-Aquitaine.

M. LUSSON – Directeur, ALKION TERMINAL BAYONNE.

M. LAJUSTICIA – Responsable Adjoint chargé de l'exploitation, CCI BAYONNE PAYS BASQUE.

M. DUBERT – Responsable Antenne Bayonne, DREAL Nouvelle Aquitaine UD64.

M. BOTELLA – Président, Association des Habitants du Quartier St Bernard.

M. BERTRAND – Ingénieur d'Etudes Sanitaires, ARS Nouvelle-Aquitaine.

M. FEUILLADE – Directeur Délégué, Atmo Nouvelle-Aquitaine.

M. MARTIN – Responsable Département Risques chroniques – DREAL NA.

Mme MARTIN – Département Risques chroniques – DREAL NA.

M. BILHERE – AMIC.

M. VIDAL – SOS LITTORAL ANGLOY.

M. LEUHENBERGER – CADE.

Animation :

M. Valérie BEDERE – ECOSCOPE.

### Ordre du jour de la réunion de Bureau

#### Les réflexions pour la mise en place d'une station de mesure de la qualité de l'air – ATMO Nouvelle-Aquitaine

- Eléments techniques : polluants écartés et polluants proposés.
- Eléments financiers : investissements et fonctionnement.
- Implantations potentielles.

## Ouverture de la séance

### Mme BEDERE – SPPPI Estuaire de l'Adour

Bonjour à tous,

Je vous remercie pour votre présence à cette réunion du groupe de travail consacré au projet de station de mesure de la qualité de l'air.

A la suite de notre dernière réunion, il était convenu que Atmo NA, la DREAL NA et l'ARS NA établissent conjointement une proposition concernant les polluants à mesurer.

Cette étape a été réalisée. Après la réunion de Bureau qui s'est tenu en mai, M. FEUILLADE va nous exposer la proposition de réflexion comprenant les aspects techniques et financiers de ce projet.

Nous échangerons ensuite sur d'éventuels points nécessitant des arbitrages. L'objectif est de distinguer les priorités par rapport à des mesures qui pourraient être considérées comme secondaires. Nous souhaitons pouvoir exposer une proposition consensuelle en plénière afin de la soumettre aux potentiels contributeurs dans les meilleurs délais.

## Station de mesure de la qualité de l'air

### M. FEUILLADE – Atmo Nouvelle-Aquitaine

**Présentation complète – les aspects techniques et financiers (diapo 8 et suivantes ont été présentés en séance.**



## Contexte et attentes locales

### Etude de zone sur l'Estuaire Adour mise en œuvre par le S3PI

- 2 campagnes de mesure réalisées sur la Zone industrialo-portuaire rive droite et rive gauche dès août 2016 et mars 2017
- 1 campagne Atmo Nouvelle-Aquitaine pour le compte de l'entreprise Maisica en avril et octobre 2018.
- 1 campagne 4 fois 3 mois sur Estuaire Adour entre mai 2019 et fin 2021
- 1 campagne de 2-3 mois jusqu'à fin juin 2022 par mesure COV en ligne (PTRMS : spectromètre de masse) à l'initiative d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

### Sollicitation dans le cadre des Assemblées plénières du S3PI

- Depuis le début de l'étude de zone et à nouveau lors de l'assemblée plénière du 21/05/2021, les associations évoquent l'intérêt d'une station de mesure
- Sollicitation du S3PI par le biais du cabinet Ecoscope en juin 2021 afin de disposer d'une note de réflexions technique et financière sur la mise en place d'une station de mesure de la qualité de l'air sous influence industrielle => Note transmise le 27 août 2021

### Participation aux GT avec les différents partenaires

- Présentation et discussion lors de 2 réunions de GT et croisement des besoins avec DREAL et ARS  
Transmission de la note complémentaire au S3PI le 22 février 2023

2

Bureau S3PI

12/05/2023



## Atmo Nouvelle-Aquitaine (agrément, certification, accréditation)

### CHIFFRES CLÉS



45 ANS D'EXPÉRIENCE

+4,7M€ DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

3 PÔLES BORDEAUX, LIMOGE, LA ROCHELLE

156 MEMBRES

répartis en quatre collèges : associations et personnalités qualifiées, représentants de l'État, acteurs du monde économique, collectivités territoriales

AGRÈMENT DU MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE

CERTIFICATION ISO 9001 - ISO 45001 - ISO 14001

ACCREDITATION COFRAC essais air ambiant / air intérieur

1 ÉQUIPE DE SALARIÉS 43

36 ADMINISTRATEURS dont 12 constituent le bureau

Agrément ministériel pour assurer la surveillance de l'air sur l'ensemble de Nouvelle-Aquitaine

Certification Qualité Sécurité Environnement  
Accréditation sur les mesures

3

Bureau S3PI

12/05/2023



## Atmo Nouvelle-Aquitaine (certification, accréditation)

Mesures automatiques sous accréditation

Caractéristique mesurée	Matériel	Référence et / ou principe de la méthode	Accréditation
Concentration en oxydes d'azote (NOx)	Analyseurs automatiques	NF EN 14211 - Dosage du dioxyde d'azote et du monoxyde d'azote par chimiluminescence	 ACCREDITATION COFRAC N° 1-6354* Portée disponible sur <a href="http://www.cofrac.fr">www.cofrac.fr</a>
Concentration en dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )		NF EN 14212 - Dosage du dioxyde de soufre par fluorescence UV	
Concentration en ozone (O <sub>3</sub> )		NF EN 14625 - Dosage de l'ozone par photométrie UV	
Concentration en monoxyde de carbone (CO)		NF EN 14626 - Dosage du monoxyde de carbone par rayonnement infrarouge non dispersif	
Concentration en particules		NF EN 16450 - Systèmes automatisés de mesurage de la concentration de matière particulaire (PM10 ; PM2.5)	

Autres mesures automatiques et prélèvements manuels :  
=> nombreux, selon les règles de l'art, mais hors accréditation COFRAC

4

Bureau S3PI

12/05/2023



## Atmo Nouvelle-Aquitaine (un dispositif de surveillance : 44 stations)



**Stations :**  
 - Anglet  
 - Saint-Crouts  
 - Biarritz Hippodrome



5

Bureau S3PI

12/05/2023



Mise en œuvre d'une station de mesure **selon des critères nationaux**  
 => Directives 2008/50/CE  
 2004/107/CE





## Critères de positionnement d'un site

- **5 Implantations**

- **Urbaine** > 3 000 hab/km<sup>2</sup>  
rayon 1 km du site
- **Périurbaine**
- **Rurale**
  - RURALE Proche
  - RURALE Régionale
  - RURALE Nationale

- **3 Influences**

- Trafic
- Industrielle
- Fond

1 site = 1 implantation

1 polluant = 1 influence

6

Bureau S3PI

12/05/2023



## Critères de positionnement d'un site sous influence industrielle

- **Objectifs mesure :**

- Exposition de la population à des concentrations maximales à proximité d'industrie(s)
- Suivi des phénomènes d'accumulation et de panache
- Polluants les plus spécifiques des émissions industrielles (besoin de connaissance des émissions)

- **Critères d'implantation**

- Sous les vents dominants du ou des site(s) industriel(s)
- Selon les caractéristiques des sources (hauteur cheminée, vitesse d'éjection des gaz, tonnage annuel, ...)

7

Bureau S3PI

12/05/2023



## Sollicitations des associations et croisement avec l'intérêt ARS et DREAL (après regard sur les arrêtés)

- Listing de polluants transmis en séance du 21/05/2021 par les associations :**
  - Dioxyde de soufre : SO<sub>2</sub>
  - Oxydes d'azote : NOx (NO<sub>2</sub> et NO)
  - Sulfure d'hydrogène H<sub>2</sub>S
  - Ammoniac : NH<sub>3</sub> (tubes à diffusion)
  - ~~Ozone : O<sub>3</sub>~~
  - 1 - ~~Monoxyde de carbone : CO~~
  - 1 - ~~Dioxyde de carbone : CO<sub>2</sub>~~
  - Plomb : Pb
  - 2 - Particules : ~~PM1~~, PM2.5, PM10
  - COV : Benzène et dérivés BTEX (tubes à diffusion)

1- Pas d'intérêt pour une station sous influence industrielle  
2- Difficulté technique
- Croisement de l'intérêt DREAL (inspection) et ARS (sanitaire) en complément de la liste des associations :**
  - Métaux lourds : As, Cd, Co, Cr<sub>total</sub>, Cr<sub>VI</sub>, Cu, Mn, Ni, Pb, Sb, Se, Zn, V)
  - HAP : naphtalène (tubes à diffusion)
  - COV (totaux, BTEX, styrène)

**Option :**

  - COV : méthylmercaptopan, sulfure de diméthyle (tubes à diffusion)
  - Dioxines furannes (préleveur et jauges de dépôt)

8

Bureau S3PI

12/05/2023



## Contexte des mesures/an

Polluants mesurés <b>EN PRIORITE</b>	Matériels
Particules PM 10	Analyseur automatique
Particules PM 2.5	Analyseur automatique
Oxydes d'azote (NOx)	Analyseur automatique
Dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )	Analyseur automatique
Hydrogène sulfuré	Analyseur automatique
Métaux lourds : (As, Cd, Co, Cr <sub>total</sub> , Cr <sub>VI</sub> , Cu, Mn, Ni, Pb, Sb, Se, Zn, V)	Préleveur séquentiel (1 site, 8 prélèvements d'1 semaine) Jauge de dépôt (retombées) (1 site, 4* 1 mois)
HAP : Naphtalène	Tubes à diffusion (1 site, 8 prélèvements d'1 semaine)
COV : COV <sub>totaux</sub> , BTEX, styrène	Tubes à diffusion (1 site, 8 prélèvements d'1 semaine)
Ammoniac (NH <sub>3</sub> )	Tubes à diffusion (1 site, 8 prélèvements d'1 semaine)

Polluants mesurés en <b>OPTION</b>	Matériels
COV : Méthylmercaptopan, sulfure de diméthyle	Tubes à diffusion (1 site, 8 prélèvements d'1 semaine) Préleveur séquentiel (1 site, 4 prélèvements d'1 semaine)
Dioxines furannes :	Jauge de dépôt (retombées) (1 site, 4* 1 mois)



➔ Attention : station largement dotée en matériels  
Regard : coût vs mesures à valider

9

Bureau S3PI

12/05/2023

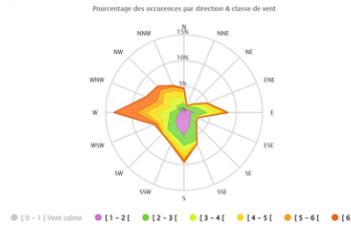
air NOUVELLE-AQUITAINE

## Implantation potentielle

Croisement : vents dominants et établissements sensibles sur rive droite



Source : géoportail.gouv.fr



Source : station météo Anglet 2017 à 2022

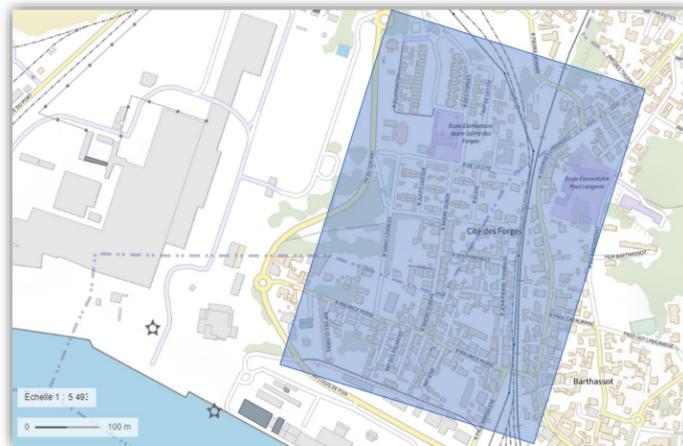
⇒ Vents majoritairement Ouest, puis Sud et Est  
 ⇒ Protection des populations sensibles : intérêt d'une implantation à l'Est de la zone Boucau-Tarnos

10

Bureau S3PI

12/05/2023

## Implantation potentielle : zoom



Zone d'implantation établie en concertation avec la DREAL et l'ARS

11

Bureau S3PI

12/05/2023

## » Enveloppe financière : investissement

Investissement global : ordre de grandeur affiné

Matériels EN PRIORITE	Nombre	Coûts nets de taxes
Cabine de mesure, dalle, alimentation électrique, climatisation et têtes de prélèvement (hors analyseurs)	1	48 000 €
Informatique : station d'acquisition de mesure	1	6 000 €
Analyseur de dioxyde de soufre	1	16 300 €
Analyseur d'oxydes d'azote	1	11 000 €
Analyseur particules PM10 selon NF EN 16450	1	25 000 €
Analyseur particules PM2.5 selon NF EN 16450	1	26 000 €
Analyseur d'hydrogène sulfuré	1	22 000 €
Tubes à diffusion ammoniac	--	En fonctionnement
Tubes à diffusion COV (totalx, BTEX, méthylmercaptan, sulfure de diméthyle)	1	En fonctionnement
Préleveur de métaux	1	19 000 €
3 jauges de dépôts pour métaux et accessoires de transport	1	2 160 €
<b>TOTAL</b>		<b>175 460 €</b>

12

Bureau S3PI 12/05/2023  
 OPTION : Préleveur et jauges dioxines furannes : 54 500 €



## » Enveloppe financière : fonctionnement

Fonctionnement : ordre de grandeur affiné

Coûts de fonctionnement (base)	Nombre	Coûts nets de taxes/an solution hors option
Amortissement des matériels sur 10 ans	1	17 546 €
Consommables, gaz étalon, petits matériels, pièces détachées maintenance préventive et curative, véhicules	1	17 546 € (10% de l'investissement / an) + 2 670 € véhicules
Mesure de 13 métaux dans l'air ambiant (préleveur)	1 site avec 8 prélèvements d'1 semaine par an	2 832 €
Mesure de 13 métaux dans les retombées atmosphériques (jauge)	1 site avec 4 prélèvements d'1 mois par an	1 561 €
Mesure du NH <sub>3</sub> (tube à diffusion)	1 site avec 8 prélèvements d'1 semaine par an	699 €
Mesure des Benzène et dérivés -BTEX- : (tube à diffusion)	1 site avec 8 prélèvements d'1 semaine par an	612 €
Mesure des COV : naphthalène et styrène (tube à diffusion)	1 site avec 8 prélèvements d'1 semaine par an	1 912 €
Main d'œuvre technique : maintenance, métrologie, chaîne d'étalonnage, gaz étalon, validation des données	1	21 160 €
Main d'œuvre ingénieurs : validation des données, diffusion, bilan/bulletin		
<b>TOTAL (par an)</b>		<b>66 538 €</b>

13

Bureau S3PI 12/05/2023  
 OPTION : Préleveur et jauges dioxines furannes et COV complémentaires : 14 654 €



## » Planning

Aucun élément à ce stade, pour autant :

- Environ 6 mois de concertation, recherche de site, choix des molécules (ratio coût/bénéfice), aspect station convention d'occupation du domaine public, validation nationale
- 5 mois de délai pour les investissements et la création de la station (analyseurs, cabine, dalle béton, ...)

14

Bureau S3PI

12/05/2023



### Questions-Réponses :

- Le méthane n'est pas listé (Cf : AP Alkion Terminal Bayonne une cheminée qui va être supprimée prochainement).
  - ➔ Il s'agit d'un gaz à effet de serre et non pas un polluant.
- Satisfecit AMIC.
- Information rythme des prélèvements :
  - ➔ Les tubes à diffusion sont déposés à l'extérieur de la station de mesure durant 1 semaine et l'opération est faite 8 fois dans l'année. Ce rythme est défini pour pouvoir comparer aux seuils réglementaires européens. Autre obligation de prélèvement sur 1 mois avec 4 prélèvements lié aux critères propres aux métaux.
  - + AMIC suggère d'étendre ces périodes du fait du fonctionnement aléatoire des sites industriels. Demande si la station pourra évoluer en fonction des résultats.
  - ➔ Les industriels ne vont pas arrêter les productions au moment des prélèvements. De plus, la station a vocation à fonctionner durant plusieurs années, ce qui permet de s'assurer d'une capitalisation avec une bonne représentativité de la qualité de l'atmosphère.
  - ➔ Les mesures pourront être adaptées en fonction des besoins.
- Consultation des résultats :
  - ➔ Toutes les données produites par Atmo NA sont mises à disposition du public sur le site internet.
- Nombre de stations à Bordeaux 6. Limoges 3, Poitiers 2. Stations industrielles à Lacq et La Rochelle.
- Positionnement géographique : prendre en compte les vents de NO et les résultats de l'étude CAPB/Atmo NA sur Joliot-Curie et Laharie. Etude de vérification ?
  - ➔ On vise une station avec le meilleur positionnement. La zone repérée converge avec l'étude de zone et les éléments météo. On doit pouvoir s'appuyer sur les éléments existants. On peut faire des études ciblées avec des polluants spécifiques sur d'autres sites.
- Rejet de PCB : en tant que tels ou dioxines et furanes.
  - ➔ A l'échelle NA, depuis des années, il ne nous a pas été demandé de mesurer des PCB. C'est possible.

- M. BOTELLA signale que les embruns ne sont pas pris en considération malgré le constat fait sur Ondres lors de l'EDZ. La présence de perturbateurs endocriniens issus des détergents pétrochimiques nous alerte sur l'impact sanitaire des embruns.
  - Mme NOGARO demande s'il est possible de capter d'autres polluants tels que ceux issus des véhicules et de les différencier, en lien avec les objectifs des PCAET ?
  - Mme DEQUEKER rappelle qu'il faut se concentrer sur le périmètre du SPPPI. On a également une demande concernant les pollens au niveau de la CAPB.
    - Atmo NA travaille avec les collectivités pour identifier les impacts de la circulation notamment. Il est possible de mettre en place des matériels mobiles sur des lieux identifiés pour répondre au besoin de connaissance des collectivités dans le cadre de leurs PCAET. Ici on parle d'une station industrielle, dans le cadre de l'analyse du trafic routier, la station est positionnée à moins de 10m des pots d'échappement.
  - M. GONZALEZ précise que le meilleur emplacement doit être défini par les experts. A Boucau, les administrés s'interrogent et s'inquiètent des pollutions et des nuisances.
  - AMIC demande que les financeurs réfléchissent aux modalités de prise en charge pour avancer.
    - Le SPPPI est un organe de concertation. Il fonctionne sur le volontariat de ses membres. Les décisions se prennent en plénière conformément aux statuts de l'association de portage des travaux. Il s'agit donc de pouvoir soumettre un programme d'action à la prochaine réunion du 7/07. Si la plénière valide, nous serons en mesure de déclencher le tour de table des financeurs.
  - M. AGOSTINI interroge sur les priorités des mesures proposées au regard des travaux et arbitrages faits lors de l'EDZ. On est sur un niveau de coût important. Certains produits sont-ils moins prioritaires du fait de leur niveau plus proche du seuil réglementaire ?
    - Certains métaux avaient été écartés du fait des conclusions de l'EDZ du point de vue des retombées liées aux activités actuelles.
    - Deux polluants PM10 et PM2.5 ainsi qu'oxyde d'azote (trafic routier, combustion) sont dans les directive européennes. Les particules sont neutres mais du fait de l'adsorption de métaux peuvent être polluantes. Le dioxyde de soufre n'est pas le plus prioritaire en termes d'enjeu identifié. L'hydrogène sulfuré n'est pas non plus prioritaire. Il peut être intégré dans des études plus légères. Les métaux, présent plomb dans le sol ponctuellement mais pas dans l'air. On peut faire une étude sur une année dans le cadre des éléments à faire tourner par site et par période. Idem pour les COV. L'ammoniaque peut être conservé en tant que traceur du milieu industriel.
      - Station fixe : PM10, PM2,5, oxyde d'azote.
      - Métaux, COV, ammoniaque : cf proposition.
      - Options : mis en attente.
      - On revient à une logique de station classique avec des études en complément.
  - + AMIC : valide cette proposition. Demande que la plénière valide afin de passer à la phase de mise en œuvre.
  - + M. GONZALEZ : demande une avancée pour répondre aux plaintes des administrés. Il faut notamment répondre en priorité au caractère impactant des odeurs en terme sanitaire. Il faut un calendrier et une communication sur les travaux menés et les avancées.
    - Le travail sur les odeurs est en cours également. Atmo NA formulera une proposition fin juin. La priorité a été donnée à la station de mesure.
    - M. BERTRAND : en premier lieu, on a été exhaustif sur les paramètres à mesurer, afin de soumettre une proposition la plus ouverte à la discussion.
    - Mme BEDERE précise que le SPPPI avance au rythme de ses membres et de son processus de fonctionnement. A partir de la plénière du 7/07, une avancée pourra être faite effectivement pour enclencher le programme définitif avec son ingénierie financière.
- Rendez-vous à la plénière où la proposition sera présentée en prenant en compte les échanges du groupe de travail.**